

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus -
COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE PRINCIPAL (2)

Numéro SIRET : 24150023000115

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE PRINCIPALE

M 14

**Compte administratif
voté par nature**

BUDGET : CENTRE AQUATIQUE (3)

ANNEE 2017

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	19
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	Sans Objet
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	23
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	24
A4 - Etat des provisions	25
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	26
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	27
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	28
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	Sans Objet
A10.3 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	Sans Objet
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	30
C1.2 - Actions de formation des élus	Sans Objet
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	33

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 241500230	COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC CENTRE AQUATIQUE	CA 2017
--------------------------------	---	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0.00	
2	Produit des impositions directes/population	0.00	
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0.00	
4	Dépenses d'équipement brut/population	0.00	
5	Encours de dette/population	0.00	
6	DGF/population	0.00	
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0.00	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0.00	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0.00	

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 395 198,84	G 1 392 016,53
	Section d'investissement	B 217 332,24	H 168 933,38

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 137 230,45 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 2 080,04 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

=		=	=
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	1 614 611,12	= G+H+I+J
		1 698 180,36	

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 23 930,20	L 81 247,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	23 930,20
			81 247,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	1 395 198,84	= G+I+K	1 529 246,98
	Section d'investissement	= B+D+F	243 342,48	= H+J+L	250 180,38
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	1 638 541,32	= G+H+I+J+K+L	1 779 427,36

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 23 930,20	L 81 247,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	11 247,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	70 000,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	5 334,97	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	18 595,23	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	673 100,00	568 989,94	40 318,87	0,00	63 791,19
012	Charges de personnel, frais assimilés	717 000,00	702 736,44	6 070,56	0,00	8 193,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		1 390 100,00	1 271 726,38	46 389,43	0,00	71 984,19
66	Charges financières	10 100,00	4 442,40	0,00	0,00	5 657,60
67	Charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	1 390,00	1 390,00			0,00
022	Dépenses imprévues	9 030,45				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		1 411 620,45	1 277 558,78	46 389,43	0,00	87 672,24
023	Virement à la section d'investissement (2)	56 700,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	71 610,00	71 250,63			359,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		128 310,00	71 250,63			57 059,37
TOTAL		1 539 930,45	1 348 809,41	46 389,43	0,00	144 731,61
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	16 000,00	15 668,48	0,00	0,00	331,52
70	Produits services, domaine et ventes div	590 000,00	585 857,07	0,00	0,00	4 142,93
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	12 500,00	6 241,44	943,17	0,00	5 315,39
75	Autres produits de gestion courante	784 200,00	783 306,37	0,00	0,00	893,63
Total des recettes de gestion courante		1 402 700,00	1 391 073,36	943,17	0,00	10 683,47
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		1 402 700,00	1 391 073,36	943,17	0,00	10 683,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	0,00			0,00
TOTAL		1 402 700,00	1 391 073,36	943,17	0,00	10 683,47
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 137 230,45				

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	98 462,83	2 141,22	5 334,97	90 986,64
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	735 303,73	194 529,27	18 595,23	522 179,23
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	983 766,56	196 670,49	23 930,20	763 165,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	26 275,40			
	Total des dépenses financières	66 275,40	20 000,00	0,00	46 275,40
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	1 050 041,96	216 670,49	23 930,20	809 441,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	670,00	661,75		8,25
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	670,00	661,75		8,25
	TOTAL	1 050 711,96	217 332,24	23 930,20	809 449,52
	Pour information	(2) 2 080,04			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	330 000,00	0,00	70 000,00	260 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
	Total des recettes d'équipement	680 000,00	0,00	70 000,00	610 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	173 812,00	47 021,00	11 247,00	115 544,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	243 812,00	97 021,00	11 247,00	135 544,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	923 812,00	97 021,00	81 247,00	745 544,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	56 700,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	71 610,00	71 250,63		359,37

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - CENTRE AQUATIQUE - CA - 2017

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	670,00	661,75		8,25
Total des recettes d'ordre d'investissement		128 980,00	71 912,38		57 067,62
TOTAL		1 052 792,00	168 933,38	81 247,00	802 611,62
Pour information		(2) 0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	609 308,81		609 308,81
012	Charges de personnel, frais assimilés	708 807,00		708 807,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	4 442,40	0,00	4 442,40
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	1 390,00	71 250,63	72 640,63
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 323 948,21	71 250,63	1 395 198,84
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1				0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	20 000,00	0,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	2 141,22	0,00	2 141,22
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	194 529,27	661,75	195 191,02
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Dépenses d'investissement –Total		216 670,49	661,75	217 332,24
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				2 080,04

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	15 668,48		15 668,48
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	585 857,07		585 857,07
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	7 184,61		7 184,61
75	Autres produits de gestion courante	783 306,37	0,00	783 306,37
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 392 016,53	0,00	1 392 016,53
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				137 230,45

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	47 021,00	0,00	47 021,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	50 000,00		50 000,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	661,75	661,75
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		71 250,63	71 250,63
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		97 021,00	71 912,38	168 933,38
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	673 100,00	568 989,94	40 318,87	0,00	63 791,19
60611	Eau et assainissement	60 000,00	55 252,29	0,00	0,00	4 747,71
60612	Energie - Electricité	300 000,00	268 272,83	34 354,10	0,00	-2 626,93
60622	Carburants	800,00	888,01	0,00	0,00	-88,01
60628	Autres fournitures non stockées	3 500,00	2 902,54	0,00	0,00	597,46
60631	Fournitures d'entretien	34 000,00	31 318,53	629,11	0,00	2 052,36
60632	Fournitures de petit équipement	24 000,00	16 075,13	2 515,19	0,00	5 409,68
60636	Vêtements de travail	3 000,00	2 364,77	0,00	0,00	635,23
6064	Fournitures administratives	800,00	1 071,40	0,00	0,00	-271,40
6068	Autres matières et fournitures	5 900,00	1 134,44	0,00	0,00	4 765,56
611	Contrats de prestations de services	129 500,00	101 669,58	1 032,00	0,00	26 798,42
6135	Locations mobilières	6 000,00	4 520,40	0,00	0,00	1 479,60
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	13 300,00	6 763,65	0,00	0,00	6 536,35
61551	Entretien matériel roulant	4 000,00	565,71	0,00	0,00	3 434,29
61558	Entretien autres biens mobiliers	4 000,00	840,38	0,00	0,00	3 159,62
6156	Maintenance	33 300,00	33 229,49	84,00	0,00	-13,49
6161	Multirisques	9 000,00	8 579,37	0,00	0,00	420,63
6184	Versements à des organismes de formation	2 500,00	1 223,88	0,00	0,00	1 276,12
6188	Autres frais divers	8 000,00	11 480,58	0,00	0,00	-3 480,58
6231	Annonces et insertions	4 000,00	1 164,00	1 426,68	0,00	1 409,32
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00	3 214,05	0,00	0,00	2 785,95
6256	Missions	1 000,00	453,95	0,00	0,00	546,05
6257	Réceptions	14 500,00	12 969,90	277,79	0,00	1 252,31
6262	Frais de télécommunications	400,00	444,84	0,00	0,00	-44,84
627	Services bancaires et assimilés	1 500,00	1 271,88	0,00	0,00	228,12
63512	Taxes foncières	100,00	46,00	0,00	0,00	54,00
6358	Autres droits	4 000,00	1 272,34	0,00	0,00	2 727,66
012	Charges de personnel, frais assimilés	717 000,00	702 736,44	6 070,56	0,00	8 193,00
6331	Versement de transport	2 500,00	2 439,00	0,00	0,00	61,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 500,00	2 122,00	0,00	0,00	378,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	9 000,00	8 490,72	0,00	0,00	509,28
64111	Rémunération principale titulaires	346 000,00	348 688,79	0,00	0,00	-2 688,79
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	6 000,00	4 969,90	0,00	0,00	1 030,10
64118	Autres indemnités titulaires	55 000,00	46 216,88	5 600,00	0,00	3 183,12
64131	Rémunérations non tit.	72 500,00	69 051,02	0,00	0,00	3 448,98
64168	Autres emplois d'insertion	19 000,00	18 258,00	0,00	0,00	742,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	81 000,00	80 383,00	0,00	0,00	617,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	106 000,00	106 691,89	0,00	0,00	-691,89
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	1 500,00	607,00	0,00	0,00	893,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	7 000,00	7 082,28	470,56	0,00	-552,84
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 000,00	1 295,00	0,00	0,00	705,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	6 100,00	6 374,69	0,00	0,00	-274,69
6475	Médecine du travail, pharmacie	500,00	66,27	0,00	0,00	433,73
6488	Autres charges	400,00	0,00	0,00	0,00	400,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		1 390 100,00	1 271 726,38	46 389,43	0,00	71 984,19
66	Charges financières (b)	10 100,00	4 442,40	0,00	0,00	5 657,60
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 600,00	4 495,50	0,00	0,00	5 104,50
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	500,00	-53,10	0,00	0,00	553,10
67	Charges exceptionnelles (c)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	1 390,00	1 390,00	0,00	0,00	0,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	1 390,00	1 390,00	0,00	0,00	0,00

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
022	Dépenses imprévues (e)	9 030,45				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		1 411 620,45	1 277 558,78	46 389,43	0,00	87 672,24
023	Virement à la section d'investissement	56 700,00	0,00			56 700,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	71 610,00	71 250,63			359,37
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	71 610,00	71 250,63			359,37
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		128 310,00	71 250,63			57 059,37
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		128 310,00	71 250,63			57 059,37
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		1 539 930,45	1 348 809,41	46 389,43	0,00	144 731,61
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-53,10

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	16 000,00	15 668,48	0,00	0,00	331,52
6419	Remboursements rémunérations personnel	16 000,00	15 668,48	0,00	0,00	331,52
70	Produits services, domaine et ventes div	590 000,00	585 857,07	0,00	0,00	4 142,93
70631	Redevances services à caractère sportif	535 000,00	526 027,51	0,00	0,00	8 972,49
70632	Redevances services à caractère loisir	55 000,00	59 829,56	0,00	0,00	-4 829,56
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	12 500,00	6 241,44	943,17	0,00	5 315,39
744	FCTVA	2 500,00	166,00	943,17	0,00	1 390,83
74718	Autres participations Etat	10 000,00	6 075,44	0,00	0,00	3 924,56
75	Autres produits de gestion courante	784 200,00	783 306,37	0,00	0,00	893,63
752	Revenus des immeubles	15 500,00	16 586,37	0,00	0,00	-1 086,37
7552	Prise en charge déficit BA administratif	760 000,00	760 000,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	8 700,00	6 720,00	0,00	0,00	1 980,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		1 402 700,00	1 391 073,36	943,17	0,00	10 683,47
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		1 402 700,00	1 391 073,36	943,17	0,00	10 683,47
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		0,00	0,00			0,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		1 402 700,00	1 391 073,36	943,17	0,00	10 683,47
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		137 230,45				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	98 462,83	2 141,22	5 334,97	90 986,64
2031	Frais d'études	98 462,83	2 141,22	5 334,97	90 986,64
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	735 303,73	194 529,27	18 595,23	522 179,23
2128	Autres agencements et aménagements	298 500,00	54 522,90	0,00	243 977,10
2135	Installations générales, agencements	345 399,82	84 043,81	3 820,15	257 535,86
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	37 539,89	31 648,68	910,46	4 980,75
2183	Matériel de bureau et informatique	17 286,40	11 710,62	0,00	5 575,78
2184	Mobilier	8 000,00	449,68	1 216,27	6 334,05
2188	Autres immobilisations corporelles	28 577,62	12 153,58	12 648,35	3 775,69
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
Total des dépenses d'équipement		983 766,56	196 670,49	23 930,20	763 165,87
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
1641	Emprunts en euros	40 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	26 275,40			
Total des dépenses financières		66 275,40	20 000,00	0,00	46 275,40
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		1 050 041,96	216 670,49	23 930,20	809 441,27
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	670,00	661,75		8,25
21318	Autres bâtiments publics	670,00	661,75		8,25
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		670,00	661,75		8,25
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		1 050 711,96	217 332,24	23 930,20	809 449,52
Pour information		2 080,04			
D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	330 000,00	0,00	70 000,00	260 000,00
1641	Emprunts en euros	330 000,00	0,00	70 000,00	260 000,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
238	Avances versées commandes immo. incorp.	150 000,00	0,00	0,00	150 000,00
Total des recettes d'équipement		680 000,00	0,00	70 000,00	610 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	223 812,00	97 021,00	11 247,00	115 544,00
10222	FCTVA	173 812,00	47 021,00	11 247,00	115 544,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		0,00	
Total des recettes financières		243 812,00	97 021,00	11 247,00	135 544,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		923 812,00	97 021,00	81 247,00	745 544,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	56 700,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	71 610,00	71 250,63		359,37
28051	Concessions et droits similaires	420,00	424,04		-4,04
28135	Installations générales, agencements, ..	1 850,00	1 842,55		7,45
28151	Réseaux de voirie	380,00	377,00		3,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	31 210,00	31 263,72		-53,72
28182	Matériel de transport	3 750,00	3 747,00		3,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 120,00	13 724,00		396,00
28184	Mobilier	3 030,00	3 026,53		3,47
28188	Autres immo. corporelles	16 850,00	16 845,79		4,21
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		128 310,00	71 250,63		57 059,37
041	Opérations patrimoniales (5)	670,00	661,75		8,25
2031	Frais d'études	670,00	661,75		8,25
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		128 980,00	71 912,38		57 067,62
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		1 052 792,00	168 933,38	81 247,00	802 611,62
Pour information		0,00			
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)					300 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					300 000,00									
224	BANQUE POSTALE	27/11/2015	05/01/2016	01/05/2016	300 000,00	F	Taux fixe à 1.62 %	1,620	1,630		T	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

COMMUNAUTE D'AGGL. D'AURILLAC - CENTRE AQUATIQUE - CA - 2017

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					300 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		265 000,00					20 000,00	4 495,50	0,00	703,58
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		265 000,00					20 000,00	4 495,50	0,00	703,58
224	N	0,00	A-1	265 000,00	13,08	F	Taux fixe à 1.62 %	1,620	20 000,00	4 495,50	0,00	703,58
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		265 000,00					20 000,00	4 495,50	0,00	703,58

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	265 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
	Frais d'étude	5	
	logiciels	2	
	plantations	20	
	logements locatifs	25	
	Installations générales et agencements	15	
	Autres constructions	10	
	Installation et outillage technique	5	
	Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	
	Matériel de transport	10	
	Autres collections et oeuvres d'art	2	
	Matériel de bureau et informatique	5	
	Mobilier	10	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	1 390,00		3 360,00	4 750,00	0,00	4 750,00
Compte Epargne Temps	1 390,00	01/01/2013	3 360,00	4 750,00	0,00	4 750,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	1 390,00		3 360,00	4 750,00	0,00	4 750,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		66 275,40	20 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		40 000,00	20 000,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	40 000,00	20 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		26 275,40	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	26 275,40	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	20 000,00	23 930,20	2 080,04	46 010,24

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		322 122,00	III 118 271,63
Ressources propres externes de l'année (a)		173 812,00	47 021,00
10222	FCTVA	173 812,00	47 021,00
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		148 310,00	71 250,63
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28051	Concessions et droits similaires	420,00	424,04
28135	Installations générales, agencements, ..	1 850,00	1 842,55
28151	Réseaux de voirie	380,00	377,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	31 210,00	31 263,72
28182	Matériel de transport	3 750,00	3 747,00
28183	Matériel de bureau et informatique	14 120,00	13 724,00
28184	Mobilier	3 030,00	3 026,53
28188	Autres immo. corporelles	16 850,00	16 845,79
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	56 700,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	118 271,63	81 247,00	0,00	50 000,00	249 518,63

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 46 010,24
Ressources propres disponibles	IV 249 518,63
Solde	V = IV – II (3) 203 508,39

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
19/01/2017	CENTRE AQUATIQUE-LOCAL DE STOCKAGE	1 035,00	0,00	0
19/01/2017	PRÉSENTOIRS CENTRE AQUATIQUE	496,52	0,00	1
19/01/2017	MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE CENTRE AQUATIQUE	505,96	0,00	1
19/01/2017	CHRONO MURAL CENTRE AQUATIQUE	479,50	0,00	1
19/01/2017	TABLE MOBILE CENTRE AQUATIQUE	595,64	0,00	1
19/01/2017	HEXA SONO ET BATTERIE	2 149,20	0,00	5
19/01/2017	MATÉRIEL COMPLÉMENTAIRE ENTRETIEN CENTRE AQUATIQUE	519,60	0,00	1
19/01/2017	PORTE DE BAIGNOIRE POUR CABINE VITABIKE CENTRE AQU	1 109,83	0,00	1
19/01/2017	TRAVAUX CENTRE AQUATIQUE	84 043,81	0,00	0
23/01/2017	KIT SONO SANS FIL	637,20	0,00	1
27/02/2017	MATERIEL POUR SALLE CARDIO TRAINING	7 860,90	0,00	5
27/02/2017	COMPTE SECONDES	479,50	0,00	1
08/03/2017	IPOD NANO 16GO POUR ANIMATION	189,00	0,00	1
16/03/2017	ABATTANT WC CENTRE AQUATIQUE	204,00	0,00	1
16/03/2017	POMPES DOSEUSES	2 539,12	0,00	5
16/03/2017	SANIBROYEUR SANITAIRE THERMIE	688,43	0,00	1
22/03/2017	CARTES RFID CENTRE AQUATIQUE	5 154,00	0,00	5
22/03/2017	POMPE A EAU SPA	1 074,84	0,00	1
27/03/2017	ALLEES EN PAVES CENTRE AQUATIQUE	3 551,08	0,00	0
26/04/2017	MATERIELS DE POMPAGE ET DOSAGE PRODUIT DE TRAITEM	3 791,10	0,00	5
19/05/2017	ACHAT PLANTS HAIE (CHARMILLE) CENTRE AQUATIQUE	522,50	0,00	0
19/05/2017	DETECTEUR DE CHLORE	665,96	0,00	1
19/05/2017	PROJECTEURS ET ACCESSOIRES	731,36	0,00	1
19/05/2017	CHARIOT ET RANGEMENT	279,36	0,00	1
19/06/2017	BATTERIE AUTO-LAVEUSE CENTRE AQUATIQUE	1 089,60	0,00	1
19/06/2017	PANNEAUX DE SIGNALISATION	253,42	0,00	1
19/06/2017	ENSEMBLE DE DOUCHE POUR VESTIAIRES PERSONNEL	690,72	0,00	1
04/07/2017	VANNES ET PRESSOSTAT	615,77	0,00	1
12/07/2017	REFRIGERATEUR TABTOP	179,99	0,00	1
12/07/2017	FOUR MICRO ONDES	42,99	0,00	1
12/07/2017	VANNE MODULANTE VGA 113-250/A1 Y ET TUYAU FLEXIBLE	3 118,56	0,00	5
19/07/2017	REPARATIONS JEUX EXTERIEURS	2 844,40	0,00	5
19/07/2017	PANNEAU DE SIGNALISATION	134,19	0,00	1
26/07/2017	SERVOMOTEUR	709,97	0,00	1
02/08/2017	MOTEUR COMPTE SECONDES	392,62	0,00	1
29/08/2017	FOURNITURE DE MICRO SABLE DES LANDES	19 102,32	0,00	0
29/08/2017	TALKIES WALKIES	275,22	0,00	1
29/08/2017	POMPE DE TRANSFERT PENTAGLISS	2 110,30	0,00	5
19/09/2017	AUTOLAVEUSE	4 935,84	0,00	5
03/10/2017	DÉCORATION VITRES CENTRE AQUATIQUE	1 107,83	0,00	1
18/10/2017	CENTRE AQUATIQUE-DECOR VEGETAL	21 495,12	0,00	0
22/11/2017	FOURNITURES POUR BASSINS CENTRE AQUATIQUE	1 531,56	0,00	5
22/11/2017	CARTES RFID CENTRE AQUATIQUE	3 306,00	0,00	5
22/11/2017	AUTOMATE IQ4E DE REGULATION	2 022,88	0,00	5
12/12/2017	TERRAIN DE BEACH VOLLEY EN SABLE	9 851,88	0,00	0
12/12/2017	BOITIER SOUS VERRE DORMANT	312,82	0,00	0
15/12/2017	FILM SOLAIRE POUR SALLE DE RÉUNION CENTRE AQUATIQUE	136,86	0,00	1

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
TOTAL GENERAL		195 564,27	0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF 2° CLASSE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2° CLASSE	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		16,00	0,00	16,00	10,50	0,00	10,50
ADJOINT ANIMATION	C	5,00	0,00	5,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2° CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	2,50	0,00	2,50
EDUCATEUR APS	B	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
EDUCATEUR APS PRINCIPAL 2° CLASSE	B	4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00
OPERATEUR APS PRINCIPAL	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		23,00	0,00	23,00	17,50	0,00	17,50

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 70
 Nombre de membres présents : 56
 Nombre de suffrages exprimés : 64
 VOTES :
 Pour : 64
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 19/03/2018

Présenté par (1) le président.
 A Aurillac, le 26/03/2018
 le président

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session Conseil Communautaire.
 A Aurillac, le 26/03/2018
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Agnès COURCHINOUX	
Alain BRUNEAU	
Alain COUDON	
Angélique BRUGERON	
Angélique MARTINS	
Anne SOULA	
Bernadette GINEZ	
Bernard TIBLE	
Catherine AMALRIC	
Charly DELAMAIDE	
Christelle CHASTEL	
Christian GASTON	
Christian POULHES	
Christophe PESTRINAUX	
Claudine FLEY	
Daniel FABRE	
Daniel FLORY	
Daniel PAPON	
Delphine FLEURY	
Denise VALAT	
Evelyne LADRAS	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Florence MARTY	
Frédéric GODBARGE	
Geneviève DELPUECH	
Georges JUILLARD	
Ginette APCHIN	
Guy DELPUECH	
Gérard PRADAL	
Géraud MARCASTEL	
Jacqueline MARTINEZ-SEVERAC	
Jacques MEZARD	
Jean BRUEL	
Jean-Antoine MOINS	
Jean-François RODIER	
Jean-Louis PRAX	
Jean-Louis VIDAL	
Jean-Luc LENTIER	
Jean-Luc TOURLAN	
Jean-Paul NICOLAS	
Jean-Pierre ASTRUC	
Jean-Pierre PICARD	
Jean-Pierre ROUME	
Magali MAUREL	
Michel JABIOL	
Michel ROUSSY	
Michelle LABLANQUIE	
Michèle BIGEON	
Nathalie GARDES	
Nicole LOUBEYRE	
Paulette LAUBIE	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Philippe FABRE	
Philippe GRANIER	
Philippe MAURS	
Pierre MATHONIER	
René PAGIS	
Roger MAURE	
Roland CORNET	
Serge CHAUSI	
Stéphane FRECHOU	
Sylvie LACHAIZE	
Sylvie MARIOU	
Thierry CRUEGHE	
Valérie BENECH	
Xavier DALL'AGNOL	

Certifié exécutoire par (1) le président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : l'assemblée délibérante.